

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

Nombre de conseillers : L'an deux mil vingt-six
Le cinq juin à dix-huit heures
En exercice 19 Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-AIGULIN
Présents 16 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie
Votants 19 Sous la présidence de M. Hugues LEGENDRE, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal le 29 mai 2026

Présents : M.M. LEGENDRE, PERNA, LAVIDALIE, FRANCOUT, SOULIÉ,
REIGNER, ARNAULT, BONDU, RESTOINT, LANDREAU, TARIS,
MORCELET, MIEN, BAILLY, GUILLOU, JULLIEN

Excusés : M.M. RAFFAILLAC (*Pouvoir donné à Brigitte ARNAULT*), VAURAT
(*Pouvoir donné à Philippe PERNA*) BONNIN (*Pouvoir donné à
Jacques JULLIEN*)

Secrétaire de séance : Mme Natacha MIEN

Ordre du Jour :

- Election des délégués et suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des Sénateurs de la Charente-Maritime

Objet : Election des délégués pour les élections sénatoriales

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. SOULIÉ Claudette, REIGNER Yves, FRANCOUOT Kévin, GUILLOU Quentin. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Listes déposées et enregistrées :

La liste « *Hugues LEGENDRE* » est composée par MM. LEGENDRE Hugues, LAVIDALIE Emmanuelle, PERNA Philippe, SOULIÉ Claudette, FRANCOUOT Kévin, RAFFAILLAC Monique, REIGNER Yves, ARNAULT Brigitte ;

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 18

Election des délégués :

Ont obtenu :

- liste « *Hugues LEGENDRE* » : 18 voix

Monsieur le Président proclame les résultats définitifs :

Liste « *Hugues LEGENDRE* » : 5 sièges

Election des délégués suppléants :

Ont obtenu :

- liste « *Hugues LEGENDRE* » : 18 voix

Monsieur le Président proclame les résultats définitifs :

Liste « *Hugues LEGENDRE* » : 3 sièges

FIN DE LA SEANCE A 18h30.

La secrétaire de séance,
Natacha MIEN



Le Maire,
Hugues LEGENDRE

